

Une « juste » reconnaissance

« Quiconque sauve une vie sauve l'Univers tout entier ». Cette phrase du Talmud est gravée sur la médaille et le diplôme que reçoivent les « Justes des Nations ». Mercredi à 11 h 30, au pôle d'activités économiques et culturelles, Arie Avidor (consul général d'Israël à Marseille) et Robert Mizrahi (président du Comité Yad Vachem pour le sud de la France) les remettront à titre posthume à Simone et Henri D'André. Respectivement décédés depuis 25 et 34 ans, les époux D'André avaient mis leur propriété cazaubonnaise du château de Bégué à la disposition des Amitiés chrétiennes pour en faire un centre d'accueil pen-

dant la guerre. Ainsi, des centaines de réfugiés, en particulier des Israélites, furent sauvés entre 1942 et la Libération. Une épopée que raconte Pierre Cames dans son livre publié en 2002 « Cazaubon : chroniques des années de guerre ». On y retrouve, entre autres, la description des conditions de vie à Bégué, au village ou en campagne, le rôle essentiel de la population : « Au total, on peut estimer qu'au plus fort de la vague, 300 juifs, qui allaient et venaient, avaient trouvé refuge dans la commune. Environ un pour cinq habitants d'origine ! ». Et de reproduire le courrier envoyé par Serge Klarsfeld, pour l'association des



Simone et Henri D'André, « Justes des Nations ». DDM. N. P.

Fils et Filles des Déportés Juifs de France (FFDJF) : « Cazaubon fait partie de ces rares communes de France où les juifs pourtant recensés ont échappé aux rafles. L'opération policière déclenchée par le gouvernement de Vichy le 26 août 1942 a épargné l'important Centre d'accueil de Bégué où tant de juifs s'étaient réfugiés [...]. En conclusion, les habitants de Cazaubon ont été exemplaires et leur hospitalité reste ancrée au cœur des juifs qui sont passés par Bégué... ». A Cazaubon, après Betty Orlhac, Yvette et Fernand Sentou, Simone et Philippe D'André sont élevés au rang de Justes. Ils entrent dans l'Histoire,